

# Gerpennes

## BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL DE L'ENTITÉ



Laurent Mengeot : «Vue de Gerpinnes-Centre»

*Prix spécial d'encouragement du jury*

© Gerpinnes Environnement et Centre culturel de Gerpinnes – Photographie du concours annuel

Bimestriel  
Août 2002

Numéro 171



# DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

## SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 23 AVRIL 2002

1. Le Conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 26 mars 2002.
2. Le Conseil émet un avis unanime d'approbation sur le compte 2001 de la Fabrique d'Eglise St Hubert de Loverval.
3. Intercommunales – Approbation du contenu des points portés à l'ordre du jour des assemblées générales
  - 3.1. Le Conseil approuve à l'unanimité le contenu des objets 1, 2, 3, 4 et 6, et par 12 voix et 8 abstentions décide de ne pas approuver le 5<sup>e</sup> objet portés à l'ordre du jour de l'A.G. et de l'ISPPC, de l'A.G. de l'association Union des Villes et Communes de Wallonie.  
Le Conseil, à l'unanimité approuve les modifications des statuts et plus particulièrement la modification des articles 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 15, 16 et 17 proposés à l'ordre du jour de l'A.G. extraordinaire du Holding Communal.
4. Le Conseil, à l'unanimité décide:  
Le principe des travaux de renouvellement et de restructuration des installations de chauffage de la salle de Gerpennes-centre et défini la mission de l'ingénieur-Conseil.
5. Le Conseil, à l'unanimité décide qu'il sera passé un marché pour les travaux de renouvellement des toitures et du bardage d'un immeuble à Fromiée.
6. Le Conseil, par 19 voix et 1 abstention approuve l'avant-projet de la maison de village de Lausprelle.
7. Règlement taxe sur les véhicules isolés abandonnés – Art. 040/364/29  
Le Conseil, à l'unanimité arrête  
Qu'il est établi pour les exercices 2002 à 2006 une taxe communale annuelle sur les véhicules isolés abandonnés.  
Par véhicule abandonné, on entend tout véhicule automobile ou autre, qui étant soit notoirement hors d'état de marche soit privé de son immatriculation soit affecté à un autre usage que le transport de choses ou de personnes est installé en plein air et visible des sentiers, chemins et routes accessibles au public ou des voies de chemin de fer, qu'il soit recouvert ou non d'une bâche ou de tout autre moyen similaire de couverture.  
La taxe est due par le propriétaire du ou des véhicules abandonnés, ou, s'il n'est pas connu, par le propriétaire du terrain.  
La taxe est fixée à 600 € par véhicule. Après recensement, l'administration communale adresse au contribuable un document l'avertissant de ce qu'un véhicule lui appartenant tombe sous l'application du règlement communal frappant les véhicules isolés abandonnés.  
Pour échapper à la taxation, le contribuable doit, dans les quinze jours qui suivent l'envoi de l'avertissement, enlever son véhicule ou le rendre totalement invisible de la voie publique. A défaut de réaction, la taxe est enrôlée, d'après les éléments dont l'administration communale peut disposer.

|                                       |       |
|---------------------------------------|-------|
| <b>SOMMAIRE</b>                       |       |
| DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL.....    | p. 3  |
| COMMUNIQUÉS DU COLLÈGE ECHEVINAL..... | p. 5  |
| Internet                              |       |
| Avis STG                              |       |
| Police                                |       |
| SOCIAL.....                           | p. 6  |
| Carnet rose                           |       |
| Noces d'or                            |       |
| Croix-Rouge                           |       |
| O.N.E.                                |       |
| CULTURE.....                          | p. 7  |
| Quatrième Centenaire                  |       |
| Ste Rolende                           |       |
| ENSEIGNEMENT.....                     | p. 8  |
| NATURE ET ENVIRONNEMENT.....          | p. 9  |
| Collectes                             |       |
| C.L.D.R.                              |       |
| SPORT.....                            | p. 9  |
| FESTIVITES.....                       | p. 10 |
| FOLKLORE.....                         | p. 10 |
| SUBSIDES.....                         | p. 14 |

8. Le Conseil marque son accord sur le report de l'examen du projet de statuts pour l'asbl de gestion de la Communauté du Pays de Charleroi, Val de Sambre et Sud Hainaut à une séance ultérieure, car, ce projet ne retient pas le souhait exprimé par le Collège échevinal. Il est indispensable de tenir compte du caractère rural gardé par de nombreuses entités.
9. Programme LEADER+ - Principe d'adhésion  
Le Conseil après en avoir délibéré décide par 18 voix, 1 contre et 1 abstention;  
Le principe d'adhésion de notre commune au programme LEADER+ développé par la Région Wallonne avec le soutien de la Communauté Européenne.
10. Ordre du jour complémentaire demandé par le groupe PSC.  
Il est proposé de conclure avec la Société Royale de Paléontologie et Archéologie de Charleroi une convention portant sur le prêt permanent des pièces archéologiques issues des fouilles de la villa romaine de Gerpennes.  
Monsieur le Bourgmestre informe le Conseil de la démarche qu'il a entreprise dans ce sens le 15 septembre 2000 auprès de cette société et de la réponse négative de son Conseil d'administration en date du 20 octobre 2000.  
Le Conseil décide à l'unanimité de renouveler sa demande.
11. Le conseil à l'unanimité approuve la convention de mise à disposition d'un membres du personnel du CPAS, à l'administration communale.

## SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 4 JUIN 2002

1. Après lecture des décisions prises lors de la séance précédente, le Conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal.
2. Vu la nécessité pour la Commune de faire face au paiement de ses dépenses ordinaires en attendant notamment la liquidation de sa quote-part dans le Fonds des Communes, le produit des centimes additionnels communaux aux impôts de l'Etat et de la Province ainsi que le produit des taxes communales perçues par l'Etat. Le Conseil communal, à l'unanimité autorise, pour la période de l'exercice, le Collège Echevinal à solliciter chez Dexia Banque aux fins ci-dessus, des ouvertures de crédit gagées par le disponible des recettes ordinaires de la Commune centralisées à son compte courant.
3. Remplacement d'un administrateur démissionnaire au Centre culturel. Ce point est retiré de l'ordre du jour.
4. Le Conseil communal décide, à l'unanimité, la modification de dénomination de la rue de l'Eglise (entre l'église et la rue de Presles) à Villers-Poterie qui portera désormais le nom de Drève Sainte Rolende.
5. Le Conseil émet un avis unanime d'approbation sur les comptes 2001 des Fabriques d'Eglises suivantes :

(suite en page 5)

(suite de la page 3)

|                             | <b>St Michel<br/>à Gerpennes</b> | <b>St Martin<br/>à Acoz</b> | <b>St Remy<br/>à Gougnies</b> | <b>Ste Radegonde<br/>à Villers-Poterie</b> | <b>St Nicolas<br/>à Joncret</b> | <b>St Léon<br/>à Lausprelle</b> |
|-----------------------------|----------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|--|---------------------------------|---------------------------------|
| <b>Total des recettes :</b> | 2.499.352 FB                     | 369.137 FB                  | 443.721 FB                    | 423.224 FB                                 | 410.224 FB                      | 444.455 FB                      |
| <b>Total des dépenses :</b> | 2.434.628 FB                     | 298.144 FB                  | 406.455 FB                    | 415.947 FB                                 | 395.025 FB                      | 348.155 FB                      |
| <b>Excédent :</b>           | 64.724 FB                        | 70.933 FB                   | 37.266 FB                     | 7.277 FB                                   | 15.199 FB                       | 96.302 FB                       |

- Le Conseil communal approuve à l'unanimité le contenu des points inscrits à l'ordre du jour de l'assemblée générale des Intercommunales IDEFIN, INATEL, IDEG, I.G.H., IGRETEC et IGRETEC Secteur 1, 2 et 5.
- Le Conseil communal, à l'unanimité désigne Madame Marie-Françoise DELRUE en qualité de secrétaire faisant fonction.
- Personnel enseignant :  
Le Conseil désigne à titre temporaire, Mademoiselle DELFOSSE Evelyne, en qualité d'institutrice primaire et Mesdames POISMAN Ingrid, GOBEAUX Nathalie, MINON Kathleen, BAIJOT Emmanuelle, en qualité d'institutrice maternelle.
- LE Conseil constate qu'une enseignante, se trouve de plein droit en disponibilité pour cause de maladie du 25/04/2002 au 26/04/2002.

### SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 12 JUIN 2002

- Le Conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 4 juin 2002.
- Le Conseil Communal, à l'unanimité émet un avis favorable au sujet de la proposition de l'administration du Patrimoine Culturel de classer comme site l'itinéraire du Tour Sainte Rolende. Toutefois le Conseil émet quelques observations.
- E 420 – Réunion d'information relative à la révision du plan de secteur de Charleroi et de Philippeville-Couvin pour y inscrire le projet de voie rapide à grand gabarit entre Charleroi et Somzée.  
A l'unanimité, le Conseil a désigné Monsieur le Bourgmestre Roland MARCHAL et Monsieur Eric BEAUCLAIRE, Echevin de l'Urbanisme pour représenter la commune lors de sa réunion d'information qui se tiendra le lundi 17 juin 2002 à 18 heures 30 en la salle communale de Gerpennes-centre.  
Monsieur ANTOINE, représentant le CDH et Madame TOUSSAINT, représentant le MR, seront associés à la relecture du procès-verbal de cette réunion d'information.

Le Conseil communal a décidé à huis clos et à l'unanimité :

- D'apporter sa contribution au débat et à la réflexion sur le projet de tracé d'une voie rapide à grand gabarit entre Somzée et Charleroi ;
- De déposer des solutions alternatives étudiées actuellement par le Collège échevinal dans le cadre de la consultation volontaire préalable à l'étude d'incidences ;
- D'adopter une attitude réaliste qui ne place pas d'office notre commune en état d'infériorité par rapport aux scénarios imaginés ou préparés par les tenants des thèses opposées ;
- De divulguer au cours d'une conférence de presse, la solution retenue par le Conseil communal dès la finalisation du dossier ;
- Tient à attirer l'attention sur le fait que la décision finale sera prise par le Gouvernement Wallon et échappe totalement au Conseil communal ;
- Invite la population à assister massivement à la séance officielle d'information et de consultation qui se tiendra le lundi 17 juin à partir de 18h30 à la salle de Gerpennes et encourage les citoyens à émettre par écrit des alternatives, lesquelles seront évaluées et analysées par le bureau d'études désigné par la Gouvernement Wallon.

## COMMUNIQUE DU COLLEGE ECHEVINAL

**Les prochains bulletins communaux paraîtront les 7 octobre et 9 décembre. Vos articles doivent nous parvenir pour les 6 septembre et 5 novembre.**

**Adressez vos documents par mail à l'adresse: ebeauclaire@gerpennes.be, ou sur support informatique (disquette 3.1/2 ou CD-RW) accompagné du support papier. La priorité est réservée aux articles transmis sur support informatique.**

### INTERNET

Les associations qui souhaitent signaler un événement sur notre site, peuvent nous adresser leur programme.

Les associations, commerçants, indépendants et les professions libérales souhaitant être repris dans nos rubriques peuvent communiquer leurs demandes par mail

l'adresse: [ebeauclaire@gerpennes.be](mailto:ebeauclaire@gerpennes.be), ou sur support informatique (disquette 3.1/2 ou CD-RW) accompagné du support papier. A l'attention d'Eric BEAUCLAIRE, Echevin chargé des relations publiques.

Ces renseignements apparaîtront également dans le guide 2003, distribué dans toutes les boîtes de l'entité fin 2002 ou début 2003.

### Maisons sociales :

Mr Quairiaux Claude est à votre disposition à l'Administration communale (071/50 90 04) tous les samedis de 10h00 à 12h00 (0497/15 35 31).

Si vous rencontrer des problèmes avec votre habitation, si vous êtes candidat pour un logement social.

### A la demande d'Electrabel :

Il est demandé aux riverains de procéder à l'élagage de leurs arbres afin qu'ils ne gênent pas les câbles électriques ou de télédistribution.

En effet, lors des périodes venteuses, des coupures sont dues à cause de ce genre de problèmes.

### A la demande de BELGACOM :

La téléboutique mobile n'assurera plus de permanence à Gerpennes et invite la population à se rendre éventuellement sur les marchés de Florennes le jeudi matin et de Philippeville le samedi matin ou à la télé boutique de Marcinelle, Avenue Mascaux, 223.

### A la demande des Forces belge en Allemagne :

Dans le courant 2002 et 2003, de nombreuses familles quittant l'Allemagne souhaiteront peut-être s'implanter dans notre commune.

Si vous souhaitez louer votre bien, vous pouvez prendre contact avec le service social de l'Armée au 081/72.84.60.

## A la demande du service des travaux :

Rappel :

- 1) Il est interdit de déverser des graisses ou huiles de friteuses dans les avaloirs, malgré les nombreuses demandes de l'administration, ce genre de faits perdurent.
- 2) Lors de certains travaux, des riverains n'hésitent pas à nettoyer leurs cuvelles à mortier (quand ce n'est pas la bétonnière) dans les filets d'eau et même dans les avaloirs.  
Cela nuit au bon fonctionnement du système de récupération des eaux pluviales.  
La vidange des ces avaloirs se fait deux fois par an ( vers les mois de juin et décembre ), et nous avons constaté bon nombre d'endroits où du béton, du sable, où autres déchets de terrassements bouchaient les avaloirs.  
**Un peu de civisme de la part des riverains éviterait des frais à la collectivité et des risques d'inondations à certains points bas des voiries.**
- 3) Il est interdit de jeter des déchets stockés dans des petits sacs (ou autres contenants) dans les poubelles publiques.  
Trop de riverains utilisent ce subterfuge et vont même jusqu'à déposer des sacs (ou autres déchets) au pied des poubelles.

## POLICE

A l'aube des départs en vacances, il est utile de vous rappeler quelques conseils à l'égard de votre patrimoine immobilier.

Comment éviter les cambriolages ?

1. Evitez d'exposer des objets de valeur (antiquités, matériel hi fi ou vidéo) au regard des passants et ne conservez pas chez vous de valeurs.
2. Si vous vous absentez, veillez à donner l'impression que votre maison est occupée. Demandez à un voisin ou à un parent de relever votre courrier et d'ouvrir les volets. Le soir, utilisez une lampe munie d'une minuterie pour faire croire à votre présence.
3. En dix minutes, un voleur peut pénétrer chez vous. Quand vous vous absentez, même pour quelques instants, ne lui facilitez pas la tâche : verrouillez portes et fenêtres.
4. Donnez les clés de votre maison à une connaissance plutôt que de les cacher sous le paillason.
5. Ne laissez pas traîner dans votre jardin des échelles ou des outils qui serviraient aux cambrioleurs.
6. Si vous quittez votre habitation pour quelques jours, demandez à vos voisins de jeter un œil de temps à autre.
7. Marquez vos biens de valeur et photographiez-les. Reportez sur une feuille la marque, le type et le numéro de fabrication de vos appareils hi fi, vidéo, TV, PC, ... Vous laisserez cette feuille à la personne de confiance qui garde votre maison pendant votre absence. En cas de vol, leur identification sera plus facile.
8. Veillez à ce que les systèmes de fermeture de vos portes et fenêtres soient efficaces. Prenez garde aussi aux soupiraux des caves et coupoles.
9. L'installation d'une alarme, c'est bien. <Mais celle-ci doit être signalée à la police locale et faire l'objet d'un contrat d'entretien.
10. Ne vantez pas votre départ en vacances à trop de personnes. Des personnes malveillantes pourraient en abuser.
11. Et si, malgré tous ces conseils, vous êtes victime d'un cambriolage, déclarez rapidement le vol à la police locale et remettez la feuille de numérotation des objets disparus. Le succès de l'enquête en dépend.

Les heures d'ouverture des postes de police seront les suivantes pendant les mois de juillet et d'août : 8h à 13h. Un accueil zonal est assuré de 8h à 18h au poste de police de Nalinnes, place du Centre, 1, en face du kiosque de Nalinnes. Pendant ces mêmes heures, un fonctionnaire de police est contactable au 071/22.94.50. En dehors de ces heures, c'est à dire entre 18h et 8h, vous pouvez contacter le 071/23.63.95.



## Carnet rose

Jacquemin Anais, née le 19-03-02 - Joncret  
Bertrand Marine, née le 22-03-02 à Acoz  
Charlier Charlotte, née le 22-03-02 à Gougnies  
Nenin Caroline, née le 27-03-02 à Villers-Poterie  
Sabato Calista, née le 29-03-02 aux Flaches  
Bertrand Amarine, née le 05-04-02 aux Flaches  
Rollin Mike, né le 13-04-02 à Acoz  
Feyers François, né le 15-04-02 à Acoz  
Lemlin Laura, née le 17-04-02 à Gerpennes  
Rossini Clémence, née le 25-04-02 à Fromiée  
Delbove Charline, née le 25-04-02 à Gerpennes  
Spina Hugo, né le 29-04-02 à Acoz  
De Meyer Lysiane, née le 04-05-02 à Gerpennes  
Marcq Mathieu, né le 08-05-02 à Loverval  
Jacques Vanille, née le 13-05-02 à Gerpennes  
Lena Florian, né le 14-05-02 à  
Vanrossomme Charlotte, née le 14-05-02 à Gougnies  
Goblet Auréline, née le 15-05-02 à Gougnies  
Heynen Courtney, née le 22-05-02 à Villers-Poterie  
Mathieu Aude, née le 24-05-02 à Gerpennes  
Carta Valeria, née le 26-05-02 à Acoz  
Grard Laurie, née le 02-06-02 à Acoz  
Baeyens Cosma, né le 14-06-02 à Loverval  
Duquène Lenaïc, né le 14-06-02 à Acoz  
Rigal Juliette, née le 19-06-02 à Loverval  
Jandrain Noah, né le 19-06-02 à Lausprelle  
Chen Camille, née le 20-06-02 à Loverval.

## Les Noces de Brillant, de Diamant et d'Or

Elles seront célébrées le dimanche 29 septembre 2002. Une messe sera chantée à 10 h 30 en l'église Saint-Michel à Gerpennes. Une cérémonie sera organisée par le CLEF Gerpennes ( Cercle Laïque Entente et Fraternité ) à 11 h à la salle de couture, rue Schmidt, 1.

Les couples jubilaires ainsi que les membres de leur famille seront ensuite reçus officiellement par l'Administration communale à la salle des fêtes, juste en face de l'église.

Voici la liste des jubilaires :

### Noces de Brillant - 65 ans de mariage

LEMPEREUR Emile – FOSTIER Jeanne – Loverval  
PANNECKOECKE Edgard – GILCART Madeleine – Loverval  
MARTINOT Clément – GILOT Marie-Louise – Villers-Poterie

### Noces de Diamant - 60 ans de mariage

COLLET Auguste – DOUILLET Hélène – Gerpennes  
THYS Armand – SERMEUS Marthe – Acoz  
DESMET Albert – FRIAND Denise – Gerpennes

### Noces d'Or - 50 ans de mariage

DELCOURT Charles – HAULOT Odette – Loverval  
DE WILDE Jean – PIRAUX Josiane – Gerpennes  
CRÉPIN Max – DELROT Paula – Loverval  
DAVISTER Jules – DUJEU Jeanne – Gerpennes  
PAQUET Robert – PIETTE Josette – Acoz  
LANDREZ Lucien – DELHAYE Marie – Villers-Poterie  
KISTOWSKI Stefan – ZGOLINSKI Marianna – Villers-Poterie  
BRASSEUR Maurice – MAQUET Colette – Loverval  
WAIRON André – SMETS Marie-Rose – Gerpennes  
HUBLART René – FRANCOIS Isabelle – Gerpennes  
CONTE Giuseppe – PIRRONITTO Angela – Villers-Poterie  
DIEDERICKX René – TIELEMAN Lisette – Loverval  
HOLEMANS Jean – WARICHET Thérèse – Loverval  
STAQUET Roger – DISIÈRE Gisèle – Acoz  
BELGEONNE Jacques – BULTOT Gisèle – Acoz  
BERTULOT René – BRIBOSTA Jenny – Gerpennes  
FANUEL Gustave – BODART Jeannine – Loverval

GERARD Charles – DE CLERCQ Lucienne – Loverval  
 JACOBS Maurice – LEPRÉTRE Christiane – Gerpennes  
 POËTTE Christian – LEGRAND Marie – Loverval  
 LAGNEAUX Robert – DREES Bertha – Gerpennes  
 FALIVA Florio – MARCHESIN Emma – Acoz  
 ROSSI Eliseo – BIONDARO Ida – Gerpennes  
 PIERINI Léon – JANUTT Nelly – Joncret  
 ABSIL Frans – GUYAUX Juliette – Acoz  
 NANNI Renato – CARLY Marguerite – Gougnyes

Toute erreur ou omission peut être signalée au Secrétariat communal au n° 071/50.90.50.

## SOUPER DANSANT de l' O.N.E.

Le samedi 7 septembre 2002 à 19 h, à la salle des fêtes de Gerpennes-centre.

### Menu :

Le "Fois gras" de poularde parfumé au Porto et pain brioché

Potage aux chicons

La roulade de veau farcie aux multiples couleurs sauce à l'estragon

Cœur en chocolat et sa crème parfumée à la vanille

Café garni.

Prix menu : adulte : 21 €    Enfant → 12 ans : 15 €

**Réservations avant le 1er septembre 2002** à Mme BOULANGER – rue Schmidt, 1 à Gerpennes – 071/50.50.47 (lundi –mercredi de 13h à 16h) ou 071/68.90.37 (soir).

Les consultations ONE ont lieu les lundis de 14h à 16h et les mercredis de 14h30 à 16h30. Rue Schmidt, 1 à GERPINNES, derrière la salle des fêtes de Gerpennes-centre.

Pendant les mois de juillet et août 2002 :

- les consultations des lundi 22/07/02 et mercredi 24/07/02 seront supprimées.

- Les consultations des lundi 12/08/02 et mercredi 14/08/02 seront supprimées.

En dehors des périodes citées, les consultations auront lieu normalement sauf :

- lundi 05/08/02 : Dr CYTERHOEF (pédiatre) de 14h à 16h.

- jeudi 08/08/02 à la place du mercredi 07/08/02 (exceptionnellement).

## Don de sang un geste qui sauve des vies!

A L'IMTR de 15h00 à 17h30, les 24 septembre et 17 décembre.

A la salle communale de Gerpennes-centre de 14h00 à 19h00, les 8 juillet et 7 octobre.

## AVIS à la population

La section locale de la Croix-Rouge de Gerpennes organise des cours de B.E.P.S. (Brevet Européen de Premier Secours) les samedis 07 – 14 – 21 et 28 septembre 2002.

De 9 à 12 heures, au Centre culturel à Acoz-Lausprelle.

Ces cours sont accessibles à toute personne ayant atteint l'âge de 13 ans.

Le prix de cette formation est de 20 € à payer lors du premier cours.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à Monsieur André EVRARD – 071/50.34.33 ou 0495/85.16.38.

**ATTENTION :** le nombre de participants est limité !!

## CULTURE

### QUATRIEME CENTENAIRE DE LA CHASSE SAINTE ROLENDE

#### Les actes du symposium fraîchement sortis de presse sont arrivés!

Les 23 et 24 avril 1999, un symposium sur les chasses de Wallonie fut organisé.

Cette première activité de l'ASBL 400e fut l'occasion d'accueillir, dans l'entité de Gerpennes, des conférenciers de talent qui, lors de leur intervention, présentèrent de multiples aspects de ce patrimoine culturel wallon que sont les chasses, tant du point de vue historique que religieux.

**Les journées furent suivies avec intérêt par un public nombreux. D'aucuns cependant déplorèrent de n'avoir pu y assister.**

**L'ASBL Quatrième Centenaire de la Chasse Sainte-Rolende s'engagea dès lors à publier in extenso les textes des différents intervenants.**

**Un travail de longue haleine qui exigea de la part de certains responsables bénévoles ténacité, patience, ordre et abondance de courrier, les textes des conférences devant être lus, corrigés et relus par les intéressés.**

Aujourd'hui, en ce mois de juin 2002, l'ASBL 400e est fière de pouvoir présenter cette publication qui sort de presse grâce au savoir-faire de ses membres bénévoles et grâce au soutien de nombreux sponsors tels que le Ministère de la Région Wallonne, le Ministère de la Culture et de l'Education permanente de la Communauté française, le Service des Affaires culturelles de la province de Hainaut, les entreprises et sociétés Belleflamme, Brasseur, BBL, Fortis, Glaverbel, ICDI, Obourg, Smap ainsi que les généreux donateurs.

La brochure, dont le bleu de la couverture rappelle avec émotion le bleu de sainte Rolende – une teinte qui colora avec succès les manifestations organisées en 1999 lors du quatre centième anniversaire de la translation des reliques de sainte Rolende dans une nouvelle chasse créée par l'orfèvre namurois Henri Libert.- se veut un outil de référence pour tous ceux et celles qui s'intéressent à l'art et au folklore wallon, en un mot au patrimoine culturel belge.

La publication intéressera également les passionnés d'Histoire religieuse, les ardents défenseurs de la tradition et de la mémoire collective mais aussi tous les curieux qui cherchent à en savoir davantage sur leur pays.

Sa présentation simple, de bon goût, abondamment illustrée en noir et blanc la rend séduisante pour tout un chacun et la met à la portée de toutes les bourses.

La publication des Actes du Symposium permet de prendre conscience de l'importance de ce remarquable patrimoine de notre pays qui allie religion, art décoratif et tradition populaire.

La toute récente sortie de presse de ces textes sera un tremplin qui permettra au lecteur de plonger à nouveau dans une activité de l'ASBL Quatrième Centenaire de la Chasse Sainte-Rolende. En effet, cette association dynamique, forte du succès remporté en 1999, se prépare activement à organiser de multiples activités religieuses, culturelles et ludiques pour l'année 2003, année où sera célébré le **900e anniversaire** de la reconnaissance officielle de la sainteté de Rolende par Othert, Prince-Evêque de Liège.

"Les chasses de Wallonie", Actes du Symposium. 178 pages. 14 euros.

Points de vente: Cure de Gerpennes – tel: 071 50 62 43 – Centre Culturel de Gerpennes – tel: 071 50 11 64

## Stage "jeunes reporters de télévision" du 26 au 30 août

Le Centre culturel de Gerpinnes propose à six jeunes ayant entre 11 et 13 ans, un stage de jeunes reporters de télévision: maniement du caméscope, réalisation d'interviews, création de petits scénarios, montage sur ordinateur... pour réaliser en fin de semaine un petit film consacré au stage des 4-10 ans qui se déroule sur le même site! Le film est présenté le dernier jour du stage aux parents de tous les enfants! Les parents des jeunes reporters peuvent ainsi apprécier le travail accompli par leurs "ados" et les parents des plus petits peuvent découvrir ce que vivent les 4-10 ans pendant une semaine au Centre. Participation aux frais : 40 euros pour le premier enfant et 27,25 euros pour un frère ou une sœur. La réduction s'applique pour frère et/ou sœur inscrit(e)s dans chacun des deux stages du Centre, la même semaine.

## Stage créatif pour les "4-10 ans"

Le prochain stage créatif destiné aux "4-10 ans" se déroulera du lundi 26 au vendredi 30 août. Sous le thème "Au son des tam-tams africains" les enfants découvriront les danses africaines, la réalisation d'instruments typiques... vivant ainsi le mystère des contrées sauvages du continent africain! Participation aux frais: 40 euros pour le premier enfant; 27,25 euros pour le second.

La réduction s'applique aussi pour frère et/ou sœur inscrit(e)s dans ce stage et le stage jeunes reporters.

## Stage d'aquarelle pour adultes

Du lundi 26 au samedi 31 août, un stage de découverte ou de perfectionnement de l'aquarelle est proposé aux adultes par le Centre culturel. Le maître du stage, l'aquarelliste gerpinnois Roger Lorant, adapte ses conseils aux connaissances des stagiaires et les emmène vers les plus beaux paysages de notre région afin qu'ils puissent pratiquer la technique du paysage. Participation aux frais : 44 euros. Le papier est fourni par l'organisateur. Les participants apportent leur matériel suivant une liste qui leur est communiquée par le secrétariat des inscriptions.

## Internet... comment ça marche?

Après le succès des sessions organisées en 2001, le Centre culturel a organisé cinq nouvelles sessions qui ont accueilli une quarantaine de personnes cette année. Afin de répondre à la forte demande, deux nouvelles sessions sont programmées en septembre. Les participants reçoivent, en petits groupes, une formation théorique et pratique afin de partir à la découverte de ce formidable moyen de communication du 21ème siècle: histoire et langage d'Internet, messagerie électronique, moteurs de recherche... Après avoir survolé ces éléments du cours, les participants pourront continuer à s'auto-former, et poursuivre leur voyage virtuel à travers la planète Internet! Quelques places sont encore disponibles dans ces deux nouvelles sessions. Participation aux frais: 25 euros.

## Cours de dessin de perspective

Le Centre culturel programmera très prochainement une nouvelle session de son cours de dessin de perspective. Pour tout renseignement, contactez le secrétariat du Centre.

## 6ème Fête des enfants – Samedi 19 octobre

Pour sa sixième édition, la fête des enfants, organisée par le Centre culturel en partenariat avec plusieurs groupements membres, sera proposée dans une nouvelle formule... Un spectacle sera présenté en la salle communale de Gerpinnes-centre. Des informations seront distribuées dans les écoles!

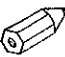
# ENSEIGNEMENT


## ENSEIGNEMENT COMMUNAL DE GERPINNES


Service de l'enseignement: avenue Reine Astrid 11 071/50.90.36

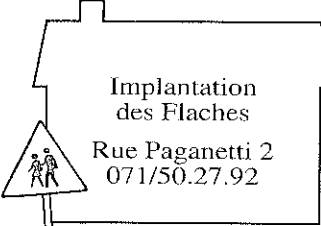

- Animations organisées par le Centre coordonné de l'Enfance chaque jour dès 06h30 jusqu'à 18h30.
- Activités prévues le mercredi après-midi.
- Classes de dépaysement à partir de la 2<sup>e</sup> année maternelle.
- Choix de la seconde langue (anglais ou néerlandais) dès la 5<sup>e</sup> année.
- Gratuité des fournitures classiques.
- Repas complets de qualité à prix modiques.
- Transport scolaire.

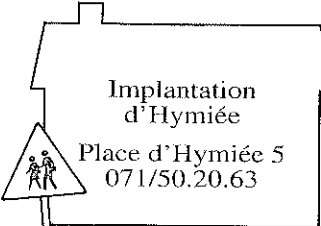



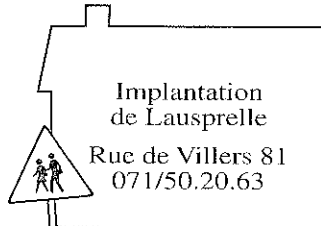

 **ECOLE HENRI DEGLUME**  
Direction:  
FRONVILLE Mireille  
071/50.43.56

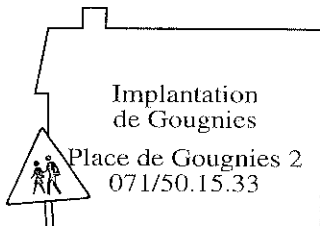

Echevin de l'enseignement  
M<sup>me</sup> TOUSSAINT-VERDIN  
Permanence  
le samedi de 10 à 12h 

 **ECOLE OCTAVE PIRMEZ**  
Direction:  
MARTIN Georges  
071/50.39.24

  
Implantation des Flaches  
Rue Paganetti 2  
071/50.27.92  
  
6 classes primaires  
4 classes maternelles  
Construction d'un bâtiment

  
Implantation d'Hymiée  
Place d'Hymiée 5  
071/50.20.63  
  
3 classes primaires  
2 classes maternelles  
Rénovation d'un bâtiment

  
Implantation de Lausprelle  
Rue de Villers 81  
071/50.20.63  
  
8 classes primaires  
5 classes maternelles  
Construction d'un bâtiment

  
Implantation de Gougnyes  
Place de Gougnyes 2  
071/50.15.33  
  
3 classes primaires  
2 classes maternelles

# NATURE ET ENVIRONNEMENT

## Calendriers des différentes collectes

### A) Collectes sélectives de papiers et cartons pour 2002:

|  | Sept.<br>2002 | Octobre<br>2002 | Nov.<br>2002 |
|--|---------------|-----------------|--------------|
| Acoz, Gerpinnes-Flaches, Joncret, Lausprelle, Loverval.      | Lundi 09      | Lundi 07        | Lundi 04     |
| Fromiée, Gerpinnes-Centre, Gougnyes, Hymée, Villers-Poterie. | Mardi 10      | Mardi 08        | Mardi 05     |

### B) Collectes sélectives de verre:

|  | Sept.<br>2002 | Nov.<br>2002 |
|--|---------------|--------------|
| Acoz, Gerpinnes-Flaches, Joncret, Lausprelle, Loverval.      | Lundi 09      | Lundi 04     |
| Fromiée, Gerpinnes-Centre, Gougnyes, Hymée, Villers-Poterie. | Mardi 10      | Mardi 05     |

## Dépôts volontaires au parc à conteneurs

Le parc à conteneurs de Gerpinnes est situé: Rue J.J. Piret à Joncret (Tel.: 071/50.30.07). Ses heures d'ouverture sont décrites ci-dessous:

### Horaire du parc à conteneurs

En semaine De 11 à 17h  
Le samedi De 8 à 16h

A l'occasion des jours fériés de l'année 2002, le parc à conteneurs sera fermé suivant le calendrier ci-après:

| Jour férié | Fermeture correspondante |
|------------|--------------------------|
| Assomption | JEUDI 15/08/2002         |
| Férié Parc | VENDREDI 16/08/2002      |
| Férié Parc | SAMEDI 17/08/2002        |

## C.L.D.R. - Appel aux candidats

La vie de votre commune vous intéresse !  
Participez à la Commission Locale de Développement Rural !

Cette commission est chargée du suivi des différents projets retenus dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

Elle se réunit au moins quatre fois par an et traite de sujets relatifs à la ruralité tel que l'aménagement de place, la création de maison de village, la construction d'ateliers ruraux etc.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter Madame Ingrid Broucke, éco-conseillère au 071/50.90.34.

Echevin responsable du Développement rural : Mr MARCHETTI.



## le magnolia



Conférences organisées par le Cercle horticole Régionale " LE MAGNOLIA "

Avec le soutien de la Direction Générale des Affaires Culturelles de la province du Hainaut

Tous nos conférenciers sont agréés par le Ministère de l'Agriculture

Entrée gratuite - Invitation cordiale à tous.

Les conférences débutent à l'heure précise

Section de Gerpinnes : à 19h30 dans la salle communale annexe 1 - rue Schmidt

Le 13/09/2002 - M. HANOTIER - Plantes et plantes aquatiques

Section de Loverval : à 19h30 - salle paroissiale - Place Brasseur

Le 16/09/2002 - M. HANOTIER - Plantes et plantes aquatiques

Section de Villers-Poterie : à 19h30 - salle des fêtes - Rue des Presles 61

Le 18/09/2002 - M. GODEAU - Maladie et ravageurs des arbres fruitiers

Section de Acoz-Joncret : à 19h30 - salle "Marcel Mélot" rue J.J.Piret

Le 23/09/2002 - M. HANOTIER - Plantes et plantes aquatiques

Nous vous rappelons que pour tous problèmes que vous pouvez rencontrer dans vos plantations nous pouvons répondre à vos questions, soit lors des conférences, soit en téléphonant au secrétaire Régional : Guy DUPONT, tél. 071/50.22.28

**A GERPINNES le samedi 21 Septembre de 11 à 18h00  
le dimanche 22 de 10h00 à 18h00**

**25° Anniversaire de la Fédération Horticole et de Petit Elevage de l'Entre Sambre et Meuse**

**et du Cercle Horticole Régionale « LE MAGNOLIA »**

Exposition horticole - Salle des communale - place des Combattants

Exposition de petit élevage - salle communale annexe

Concours d'art Floral et exposition florale - Eglise Saint -Michel

Exposition et vente de produit par les artisans

Visite du Jardin naturel Pilote.

Dégustation d'une bière « La Magnolia »

brassée spécialement à l'ancienne à l'occasion du 25° anniversaire

Bar et petite restauration

Avec le concours

**de la Direction des Espaces verts de la Province de Hainaut**

**de la Direction des Service techniques Division Ecologie Urbaine de la ville de Charleroi**

**du Syndicat d'Initiative de Gerpinnes**

**du Centre culturel de Gerpinnes**

**de la Commune de Gerpinnes**

## SPORTS

**GERPINNES : Jeudi 15 août 2002 à 10.30 h.**

### 9ème JOGGING DE LA ROCHETTE

Départ : Collège Saint-Augustin , rue Château d'en Bas. Inscriptions sur place : 5 €.

Rens: Robert THONON 071/50.37.70 - 10,6 km

A RETENIR POUR L'HIVER : Samedi 21 décembre 2002: 23ème CORRIDA DE GERPINNES - 10,380 km

### 6e TROPHEE DES COMMUNES

**NOUS AVONS BESOIN DE SUPPORTERS POUR ENCOURAGER NOS EQUIPES.**

Dans le cadre du 6e Trophée des Communes qui se déroulera **le samedi 5 octobre 2002 Sart Tilman à Liège**

chaque commune participante est invitée à faire accompagner son équipe officielle par un maximum de concitoyens. Ceux-ci pourront encourager les sportifs de leur équipe mais également apporter des

## Gerpennes

points en participant aux activités organisées à leur intention. Ces activités seront également accessibles au grand public.

### Au programme :

- circuits fléchés de marche
- circuits fléchés de V.T.T.
- parcours d'orientation
- jogging
- brevet de condition physique
- natation
- initiations dans une vingtaine de disciplines sportives différentes dont : squash, golf, tennis, inter-cross, tennis de table, tir à l'arc, badminton, base-ball, trampoline, psychomotricité, aérobic, escrime, step, plongée, judo-aïkido, kayak, athlétisme, escalade.
- Planète jeune comprenant : l'espace gym pour les 4/6 ans – le brevet du jeune sportif et de nombreuses autres activités fun.

Il vous suffit de vous inscrire auprès de l'Échevinat des Sports – 11 Avenue Reine Astrid – 6280 GERPINNES

Contact : Mme D. Ben Abdellah : tél. : 071/50.90.09.

Pour toute information complémentaire : <http://users.swing.be/tennis.gerpennes> - 071/50.53.66

Secrétariat : Jean Renson, Avenue Baudouin, 89 - 6280 Gerpennes  
jean.renson@swing.be - 071/50.42.16

## FAIR PLAY TENNIS CLUB

Une nouvelle saison de tennis va débiter à Villers-Poterie

Le terrain accessible à tous est situé au centre du Quartier des Nations

La carte d'affiliation pour toute la saison est de :

15 € pour le premier inscrit d'une famille

7,50 € pour tous les autres membres de la famille

Ces prix sont réservés uniquement pour l'entité de GERPINNES

Renseignements complémentaires :

Président : 071/50.21.90

Trésorier : 071/50.29.21

Secrétaire : 071/50.24.53.

E-mail : [tonton.michel@belgacom.net](mailto:tonton.michel@belgacom.net)

## TENNIS DE TABLE

### DEUXIÈME CHALLENGE DU BOURGMESTRE

Le samedi 31 août 2002 à partir de 10 heures. Tournoi par poule avec handicap

Inscription gratuite Renseignements : Gerpennes : 071/50.18.81

Gougnies : 071/50.18.58

Loverval : 071/43.76.56

Villers-Poterie : 071/50.36.57.

## TENNIS CLUB GERPINNES

Le Tennis Club Gerpennes (derrière la maison communale) met à votre disposition, cinq terrains et un magnifique Club-House doté de tout le confort moderne. 8 € de cotisation annuelle de 0 à 9 ans, 13 € de 10 à 16 ans et 18 € à partir de 17 ans, une location à 1 € de l'heure par terrain aux heures pleines comme aux heures creuses.

Tournois intimes et officiels, Interclubs, Stages, Ecole de Tennis... une multitude d'activités s'offrent à vous dans une ambiance familiale à souhaits.

## FESTIVITES

### Dimanche 25 août 2002 Saint Hubert de Villers-Poterie

- |               |  |
|---------------|--|
| 10 heures 15  | Accueil des cavaliers<br>Prairie de la Tour Octavienne - Verre d'honneur à tous les cavaliers                                  |
| 10 heures 45  | Départ du cortège accompagné de Sonneurs de Trompe<br>Dépôt de fleurs à la Chapelle Saint Hubert (rue de Presles chez Mr Maes) |
| 11 heures 45  | Messe sonnée en plein air à la prairie de la Tour Octavienne   |
| 12 heures 15  | Bénédictio des chevaux et chiens<br>Remise d'un souvenir à chaque propriétaire   |
| 12 heures 30  | Apéritif offert par la Confrérie Saint Hubert  |
| 13 heures     | Dîner champêtre animé par sono   |
| 14 heures 30  | Concours du chien le plus marrant (déguisements).  |
| 15 heures 30  | Démonstration canine par le Centre d'Education Canine Buffalo (CECB)   |
| 18 heures     | Envol d'une montgolfière avec deux gagnants de la tombola du jour  |
| En permanence | Animation pour les enfants : grimage avec le concours du centre culturel de Gerpennes, des-sins, pêche aux cadeaux.            |

### Candide de Voltaire au Château d'Acoz : samedi 10 août 2002 à 21h

Par la Compagnie des Galeries de Bruxelles.

A l'initiative de l'échevinat de la culture de Gerpennes.

Réservation : 071/50.90.47 de 8h à 12h - 12 € la place.

Points de vente : Syndicat d'Initiative de Gerpennes - Centre culturel de Gerpennes - Hôtel de Ville de Gerpennes.

### Le Kiosque en Fête : dimanche 11 août et samedi 24 août 2002

Dimanche 11 août de 20h à 23h : Blue West Country-Music

Samedi 24 août de 16h à 18h : danses et percussions africaines.

## FOLKLORE

### MARCHE ST MARTIN DE VILLERS-POTERIE

#### Programme :

#### Samedi 10 août 2002

- 13h : A la salle des fêtes : rassemblement des pelotons et distribution de poudre
- 14h : Départ
- 14h30 : Cérémonie de bénédiction du nouveau drapeau en l'église Ste Radegonde - Remise des médailles  
Première décharge et périple dans les rues du village
- 17h30 : Rentrée salle des fêtes pour le vin d'honneur.

#### Dimanche 11 août 2002

- 6h : Réveil et appel
- 8h15 : Rassemblement des pelotons à la salle et distribution de poudre
- 9h : Départ de la Procession et salves d'honneur aux chapelles - Défilé avec les groupes invités et la Fanfare Royale de Berzée
- 12h : Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts (rue de Presles)
- 15h : Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts (rue de Châtelet)
- 20h : Rentrée.

#### Lundi 12 août 2002

- 8h : Réveil et appel
- 8h15 : Rassemblement des pelotons à la salle et distribution de poudre
- 8h45 : Départ
- 9h15 : Messe militaire - Rentrée du drapeau à l'église  
Défilé dans les rues du village et visite aux officiers
- 22h : Rentrée aux flambeaux (rue de Presles)  
Retraite devant la salle des fêtes.

#### Corps d'office:

Sergent-sapeur :  
Sergent-sapeur adjoints

GIAVARINI William  
GIAVARINI William Junior  
GIAVARINI Marvin  
FILIPPIN Enrico  
VANDENAMEELE Michel  
DUTERNE Tristan  
JACQMIN Maurice

Caporal sapeur :  
Tambour-major :  
Tambour-major adjoint :  
Premier major :

Deuxième major : MARIQUE José  
 Troisième major : DE PAULI Fabrice  
 Quatrième major : JACQUES Ronald  
 Premier adjudant : DUMONT Ludovic  
 Deuxième adjudant : NENIN Thierry  
 Troisième adjudant : PECORA Marco  
 Quatrième adjudant : GIAVARINI Firmin  
 Officier porte-drapeau : DUTERNE Jean-Marc  
 Adjoint porte-drapeau : LODEWYCK Samuel  
 Petits officiers s/ le drapeau : DUTERNE Médéric  
 BINARD Jonathan  
 JACQMIN Tristan  
 BINARD Dylan  
 Officier zouave : VANDERBORGHT Thierry  
 Officier zouave adjoint : VANDERBORGHT Erwin  
 Caporaux zouave : GRODZINSKI Stanislas  
 VANDEVONDER Edouard  
 Officier tromblon : COLLART Robert  
 Caporaux tromblon : BURNIAUX André  
 UVIER Alain  
 Officier grenadier à cheval : COPPENS Henri  
 Officier adjoint gren. à cheval : SCHOONYANS Steve  
 Cantinière sapeur : VAN VELTHEM Marie  
 Petites cantinières sapeur : DE PAULI Laura  
 FRANCOTTE Malissia  
 ESCAVONT Cassandra  
 BINARD Jennifer  
 JACQMIN Clarence  
 Cantinière batterie : HERMANS Laura  
 Petites cantinières s/ le drapeau : MICHAUX Laura  
 TESTELMANS Marie  
 LISON Mélanie  
 DELATTE Hillary  
 Cantinière zouave : MONTAGNER Laetitia  
 Petites cantinières zouave : EVRAERT Lesly  
 MONTAGNER Melinda  
 SPRIO Sarah  
 1ère cantinière tromblon : MARIQUE Maryline  
 2ème cantinière tromblon : HALLET Liliane  
 Petites cantinières tromblon : VANDENAMEELE Mélanie  
 JACQMIN Ophélie  
 DECARPENTRIE Magdalena  
 REGAUS Camille  
 1ère cantinière gren. à cheval : RIMBAUT Véronique  
 2ème cantinière gren. à cheval : VOLLEN Wendy  
 Petite cantinière gren. à cheval : COPPENS Isabelle  
 Vivandières : SCHWIND Cindy  
 SCHWIND Cathy  
 SPRIO Gladys  
 MICHAUX Valérie  
 ROUSSELET Muriel  
 SERWY Georgette  
 DELATTE Magali

**MARCHE ST ROCH ET ST FRÉGO DE LAUSPRELLE**

Programme :

Vendredi 16 août 2002 :

De 18h à 22h : Distribution des costumes, au local de la Marche

Dimanche 18 août 2002 :

5h30 : Réveil dans les rues du hameau  
 8h30 : Rassemblement de la compagnie au local de la Marche, place de Lausprelle  
 9h : Remise des médailles après la première décharge en l'honneur de St Roch et St Frégo  
 9h15 : Départ de la Compagnie pour Acoz centre  
 12h30 : Rentrée au hameau  
 13h30 : Défilé avec la Compagnie d'Acoz centre sur la place de Lausprelle  
 Dislocation et repos  
 15h45 : Rassemblement au local de la Marche des Pelotons escortant St Roch  
 16h15 : Halte en l'église de Lausprelle, suivie du départ de la Procession pour la rentrée à l'église d'Acoz  
 17h30 : Rentré à Acoz centre  
 21h30 : Retour au hameau

Lundi 19 août 2002 :

9h30 : Rassemblement de la Compagnie au local  
 10h : Messe militaire  
 après la messe : salves d'honneur, défilé et évolutions militaires dans les différents quartiers du hameau.  
 22h30 : Cassage du verre au local de la Marche.

Corps d'office :

Adjudant major : Eric BRUNELLE  
 Adjudant : Pascal VANDERBRACHT  
 Adjudant : Grégory VANDERBRACHT  
 Tambour-major : Xavier MULKENS  
 1er major : Mickaël DELL'AMORE  
 2ème major : Jean-Marc PLEVOETS  
 3ème major : Johan LAMY  
 Sergent-sapeur : Jean-Marc MULKENS  
 Petit sergent-sapeur : Nicolas FEYERS  
 1er officier porte-drapeau : Rudi DECAMPS  
 2ème officier porte-drapeau : Michel PAQUES  
 Officier des grenadiers : Marc BRIHAYE  
 Porte-drapeau grenadiers : Jérôme SAEGERMAN  
 Officier des tromblons : Alain JORIS  
 Petit officier tromblons : Mickaël RIMBAUT  
 Officier des chasseurs : Stéphane LAMY  
 Cantinières des sapeurs : Mireille ABSIL  
 Julie MYTRACK  
 Christelle PITSEYS  
 Cantinière porte-drapeau : Roxane DESQUESNE  
 Cantinière des grenadiers : Nathalie ROBERT  
 Nathalie DECHAMPS  
 Ludivine LESEIGNE  
 Cantinières des tromblons : Laetitia VANESSE  
 Laurie BEN BELKACEM  
 Cantinière des chasseurs : Estelle VANSLAMBROUCK  
 Lavandières : Barbara THIRY  
 Alicia VISCONTI  
 Pauline DUPONT

**MARCHE ST ROCH ET ST FRÉGO D'ACOZ**

Samedi 17 août 2002

19h30 : Brillant concert par la Fanfare Royale d'Acoz (place de l'Eglise)  
 En cas de mauvais temps, en la salle Pouleur.

Dimanche 18 août 2002

5h00 : Réveil en batterie dans les rues du village.  
 7h00 : Appel des officiers.  
 9h00 : Rassemblement de la Compagnie (Café « El Coqui »).  
 9h15 : Dépôt de fleurs au monument (Rue de Moncheret).  
 9h30 : Remise des décorations par la Compagnie (place de l'Eglise)  
 10h15 : Arrivée de la Compagnie de Lausprelle.  
 11h00 : Départ de la procession escortée des deux Compagnies. (rue St-Martin, rue des Ecoles, Salve, Rue de la Raguette, Salves à la Chapelle Saint-Frégo et entrée au hameau de Lausprelle vers 13h.)  
 17h00 : Appel et rassemblement au quartier de la gare.  
 18h00 : Départ de la première Compagnie.  
 18h15 : Salves à la chapelle Saint-Roch (Rue de Moncheret).  
 18h30 : Salves au château d'Acoz.  
 19h30 : **RENTREE SOLENNELLE EN L'EGLISE SAINT-MARTIN.**  
 Salut en l'honneur des deux saints.

Lundi 19 août 2002

9h00 : Rassemblement de la Compagnie (café « El Coqui »).  
 9h30 : **Messe militaire** en l'Eglise Saint-Martin.  
 Après la messe : Salves sur la place et visite chez les officiers.  
 Repos de midi  
 15h00 : Rassemblement de la Compagnie (Salle Pouleur)  
 Evolution militaires dans les différents quartiers du village.  
 22h00 : **Retraite militaire** avec tambours et fanfare (départ du café « El Coqui »)  
 Diverses évolutions sur la place communale avec le dernier feu roulant.

Corps d'office :

Adjudant - Major : Jean-Claude NEUMANN  
 Premier major : Philippe CHERMANNE  
 Deuxième major : Didier CHERMANNE  
 Troisième major : Sébastien STRUYVEN  
 Premier adjudant : Benoît BEAURIR  
 Deuxième adjudant : Daniel NEUMANN  
 Sergent-sapeur : Marc LEFEVRE  
 Petit sergent-sapeur : Damien CHERMANNE  
 Caporal-sapeur : Nicolas RONDELEZ  
 Cantinières des sapeurs : Delphine CHERMANNE  
 Marie ALEXANDRE  
 Tambour-major : Damien-Pierre BAYET  
 Cantinière de la batterie : Stéphanie NEUMANN

# Gerpinnes

Cantinière de la fanfare Daisy ZIZZO  
Garde au drapeau Damien LAMBERT  
Capitaine des grenadiers Stéphane GOBILLON  
Cantinières des grenadiers Irène THYS  
Marie-Pierre MONDY  
Capitaine des voltigeurs Philippe GEBKA  
Cantinières des voltigeurs Marie-Laetitia VAN VELTHEM  
Séverine STRUYVEN

## MARCHE ST HUBERT DE LOVERVAL

### Programme :

#### Lundi 26 août 2002

- Salle communale de Loverval (rue Charon) Prise des mesures et inscriptions dès 19h.

#### Jeudi 29 août 2002

- Au chapiteau (Try d'Haies) distribution des costumes à partir de 20h. (Attention: 18h. pour la Jeune Marche)

#### Vendredi 30 août 2002

18h00: Ouverture des loges foraines (près du chapiteau)

21h00: GRANDE SOIREE OBERBAYERN avec l'orchestre bavarois international "DIE KAMERADEN BLASKAPELLE"

22h00: Ouverture officielle des festivités par les autorités communales

#### Samedi 31 août 2002

dès 8h30: *Sortie du Corps d'Office*

*Cérémonie d'Hommage à la pelouse d'Honneur:*

*Honneurs aux Autorités*

16h00: Ouverture des loges foraines

21h00: Au chapiteau, SOIREE DANSANTE

avec l'orchestre "AMICALEMENT VÔTRE" de Jacky, batteur des anciennes émissions: "Prenez l'air" RTLtv & "Jeunes solistes" RTBF

#### Dimanche 1er septembre 2002

6h00: Réveil

7h45: Appel

8h10: Rassemblement et départ des Compagnies (place Raymond Brimant)

8h45: Prise des drapeaux en l'église Saint-Hubert  
Cérémonie d'Hommage au Monument aux Morts

9h15: Première décharge officielle Remise par les Autorités Communales des médailles de 5, 10 et 25 ans de marche

10h00: MESSE MILITAIRE en l'église Saint-Hubert

11h00: DEPART DE LA PROCESSION avec la participation de la Fanfare "L'AVENIR" d'Hanzinne  
Itinéraire :

Allée Saint-Hubert, rue de Loverval, avenue Solvay, route de Philippeville, allée des Lacs.

11h45: ARRIVEE AU ROND-POINT DU CHENIAT  
Salve-Repos

12h15: Allée du Grand-Chêniat, allée des Templiers, allée N-D de Grâce, rue du Calvaire

12h45: RENTREE A LA CHAPELLE DU CALVAIRE  
Salve - Dislocation

15h00 : RASSEMBLEMENT DES COMPAGNIES AU CALVAIRE (chapiteau)

départ par la rue de la Jonquièrre;  
Sur la plaine du « Bataillon Carré », appel des Compagnies par les Veneurs de Ste-Marie-Madeleine (sonneurs de cors);

15h15: BATAILLON CARRE - Revue des troupes, rue de la Jonquièrre

16h00 : Reprise de la Procession par la rue de la Jonquièrre, rue du Calvaire, rue du Village, allée des Sports, rue de la Blanche Borne, rue de la Brasserie

16h45: Sur la place M. Brasseur (face à la tribune), appel des Compagnies par les Veneurs de Ste-Marie-Madeleine (sonneurs de cors)

17h30 : RENTREE DE LA PROCESSION en l'église St Hubert  
SALVES et AUBADE à la TRIBUNE D'HONNEUR

18h30 : BIVOUAC à la place Maurice Brasseur et alentours (BARBECUE et BUVETTES)

21h00: RETRAITE AUX FLAMBEAUX, départ place Brasseur  
rue de la Brasserie, rue de la Blanche Borne, allée des Sports, rue du Village, rue du Calvaire, chapiteau  
GRAND BAL DE LA MARCHE  
avec l'orchestre "AMICALEMENT VOTRE" de Jacky, batteur des anciennes émissions: "Prenez l'air" RTLtv & "Jeunes solistes" RTBF

#### Lundi 02 septembre 2002

16h00 : Ouverture des loges foraines

19h30: Au chapiteau, SOIREE LOVERVALOISE (stands de dégustation)  
Animation: D J SAM

#### Mardi 03 septembre 2002

Rentrée des costumes de 17h30 à 19h30 en la SALLE COMMUNALE DE LOVERVAL. (rue Charon).

## CORPS D'OFFICE

### 1) JEUNE COMPAGNIE

OFFICIERS ADJUDANT :

OFFICIER PAYEUR :

RESPONSABLES :

OFFICIERS D'ENCADREMENT :

HUSSARD PORTE-EMBLEME :

SERGEANT DES SAPEURS :

CAPORAL DES SAPEURS :

CANTINIÈRE DES SAPEURS :

TAMBOUR-MAJOR :

OFFICIER PORTE-DRAPEAU :

GENDARMES OFFICIER

(Place vacante)

CANTINIÈRE

DES GENDARMES :

CANONNIER OFFICIER :

CANTINIÈRE

DES CANONNIERS :

### 2) GRANDE COMPAGNIE

OFFICIER ADJUDANT GENERAL :

ADJUDANT DE LA MARCHE :

ADJUDANT DES TIREURS :

OFFICIER PAYEUR :

OFFICIER PAYEUR Adj :

OFFICIER ESCORTE A CHEVAL :

SERGEANT DES SAPEURS :

CAPORAL DES SAPEUR :

CANTINIÈRE DES SAPEURS :

RESPONSABLE

DES INFIRMIERES :

SERGEANT DES GROGNARDS :

CAPORAL DES GROGNARDS :

CANTINIÈRE DES GROGNARDS :

RESPONSABLE

DES VIVANDIERES :

TAMBOUR-MAJOR :

1er MAJOR A CHEVAL :

place vacant

OFFICIER PORTE-DRAPEAU : place vacante

OFFICIER DES GENDARMES :

SERGEANT DES GENDARMES :

CANTINIÈRE DES GENDARMES :

ECOLE DE FONTAINEBLEAU :

OFFICIER DE L'ECOLE :

SERGEANT FONTAINEBLEAU :

CANTINIÈRE FONTAINEBLEAU :

OFFICIER DES GRENADIERS :

SERGEANT DES GRENADIERS : place vacante

CANTINIÈRE DES GRENADIERS :

OFFICIER DES CANONNIERS :

SERGEANT DES CANONNIERS :

SERGEANT DU CANON :

CANTINIÈRE

DES CANONNIERS :

OFFICIER DES ARTILLEURS :

SERGEANT DES ARTILLEURS :

SERGEANT DERNIERE GUERITE :

CANTINIÈRE DES ARTILLEURS :

OFFICIER DE CAVALERIE :

OFFICIER DE CAVALERIE Adj :

CANTINIÈRE DE LA CAVALERIE :

Simon BAUDUIN

Quentin FOURNEAU

Catherine COLLART

Hannelore MICHOTTE

Francine MATHIEU

Geneviève LEMAIRE

Marie VAN HOLLEBEKE

Thibault COLLART

Arnaud COLLART

Marie MICHOTTE

Sophie DEPRET

Charlotte POURCELLE

Pierre COLLART

Romain LEVRIE

Jordan GILIOLI

Charlotte CAUDRON

Annelise VAN HOLLEBEKE

Fanny WILLAME

Nicolas CARUSI

Mélanie FOURNEAU

Laurence DEPREZ

Caroline DEPRET

Pierre CAUDRON

Paul VANNES

Freddy DEMARET

Emidio CARUSI

Marc BRUNEE

Patricia BERCY

Bertrand BAURIN

Daniel JADOUL

Marie-Claude DUTERNE

Claude THIRION

Antoinette PETIT

Christelle MARCHAL

Nathalie SOHY

Bruno DELAVIE

Michel VERZWYMELLEN

Bernadette SAUVAGE

Isabelle HUBLET

Christian CAUDRON

(Claude DRUAU)

Fabian PACIFICI

Bernard NISOT

Jean Marc SARTORI

Élodie COLLART

Mélanie GOMREE

Mathieu MARCHAL

Sébastien RIVIERE

Emilie CAUDRON

Florence GESNOT

Philippe MARCHAL

place vacante

Véronique MASSET

Muriel VIERSET

C. DE LONGUEVILLE

Christophe COUTY

Frédéric HONTOIR

Aude PATERNOSTER

Anne UREEL

Anne-Françoise BAUDUIN

Lilou FONTAINE

Jean Pierre VERHEIDEN

Pierre-Yves CAVILLOT

Olivier LEDUC

Fabrice MICHAUX

Jacqueline LEMAIRE

Marcel LIBERT

Marie-Laure FOKAN

Hélène FRERE

# SUBSIDES COMMUNAUX POUR CLUBS, CERCLES OU GROUPEMENTS

AVIS AUX CLUBS, CERCLES ET GROUPEMENTS ASSOCIATIFS DE L'ENTITE

DEMANDE DE SUBSIDE POUR 2003

Les clubs, cercles ou groupements dont les dirigeants souhaitent solliciter l'octroi d'un subside communal pour 2003 doivent répondre aux conditions suivantes :

- 1°) le siège doit être situé dans l'entité ;
  - 2°) le comité ou les membres participants doivent comprendre 50 % au moins de citoyens et/ou de citoyennes domiciliés dans l'entité ;
  - 3°) avoir organisé des animations pendant deux années consécutives minimum dans les 4 dernières années ;
- Toute demande de subside est subordonnée au renvoi de ce questionnaire dûment complété à l'Administration Communale, à l'attention du Collège des Bourgmestre et Echevins : avenue Reine Astrid, 11 - 6280 GERPINNES, pour le **1er octobre 2002** au plus tard.

**!!! Les demandes tardives ne seront en aucun cas prises en considération**

## Questionnaire d'identification

Nature et dénomination exacte du groupement :

Date de création :

Genre d'activité :

Adresse du siège où se déroulent les activités (+ téléphone - e-mail éventuellement) :

Composition complète du comité (pour chaque membre du comité, préciser dans l'ordre : fonction, nom, prénom et adresse + n° de téléphone des président et secrétaire) :

Numéro et intitulé du compte bancaire (obligatoire pour le paiement des subsides) :


Nombre de membres participants au 1er octobre 2002 : ..... dont ..... de l'entité.

A annexer : le compte de l'année 2001 et le budget 2003. Faire apparaître spécifiquement les subsides communaux, les locations et coûts des salles communales (exclure les consommations énergétiques et les nettoyages) ainsi que la location de matériel communal.

Calendrier des activités de l'année 2003 :

**RAPPEL :** aucun subside ne sera octroyé si ce formulaire n'est pas renvoyé dans les délais y compris compte et budget demandés ci-dessus.

L'Administration Communale reste seul juge de l'attribution ou non des subsides.

 Ce bulletin est réalisé par la s.a. **INROMA**  
Rue Saint-Roch 59 - Fosses-la-Ville

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous au **071.71.32.91** ou faxez au **071.71.15.76** • E-mail : [inroma@skynet.be](mailto:inroma@skynet.be)

Votre délégué commercial M. Dequenne se fera un plaisir de vous rencontrer  
GSM 0478.42.61.81

INSTALLATION CHAUFFAGE CENTRAL  
GAZ - MAZOUT  
Réparation - Entretien - Dépannage  
Ramonage  
INSTALLATION SANITAIRE

**FRANCO RICCI**

Rue de Presles 59 - VILLERS-POTERIE Tél. 071 50.36.89

Résidence 3<sup>e</sup> Age  
**LA BIESMELLE**



Gerpinnes-Centre  
Rue Fernand Bernard 1

**071.50.18.40**